



NAO 2022

La CGT a consulté ses syndiqués.

Une très large majorité s'est prononcée défavorable à une signature de l'accord NAO 2022

La CGT refuse de signer l'accord avec une proposition en dessous de l'inflation qui était de +2,9% Fin 2021 et de +3,3% en mars 2022

La direction nous fait la proposition de +2,8% d'augmentation sur la base salariale
Et +0,4% en promotion soit pour les chanceux un global de +3,2%.



Avec +2,8% ce qui augmente c'est la misère plus que les salaires !!

L'inflation en quelques chiffres : augmentation des prix des produits pétroliers +24.3%, de l'électricité +3,9%, du gaz +50,9%, des produits frais +4%, des fruits frais +5,3%, du poisson frais +9,5%, de la viande +2%, du pain et céréales +3,3%, de l'habillement 3,2%, des meubles et articles d'ameublement +4% etc...



NON !!

La direction et les autres OS ne doivent pas additionner les +2%* aux +2,8% et prétendre que les salariés bénéficieront de fait d'une augmentation générale de +4,8% donc supérieure aux +3,3% de l'inflation !

***Oui, la direction nous a redistribué +2% sur la base des salaires mais au final pour 2022 ces 2% seront récupérés par la direction VIA la nouvelle PPE mise en place à compter du mois d'avril. Ainsi cette nouvelle version de la PPE permettra à la direction de financer les futures augmentations de salaires !**

POUR NOUS LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

